



Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**Le Directeur**

Dossier suivi par :  
Dominique MAILLARD  
IA-IPR Education Physique et Sportive  
[dominique.maillard@diplomatie.gouv.fr](mailto:dominique.maillard@diplomatie.gouv.fr)  
Tel : + 33 1 53 69 37 19

Paris, le 22 janvier 2018

Le directeur de l'Agence pour  
l'enseignement français à l'étranger

A

Mesdames et Messieurs les conseillers  
de coopération et d'action culturelle  
adjoints,

Messieurs les coordonnateurs délégués  
de la direction,

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

## NOTE

**Objet : Politique de développement de l'Education Physique et Sportive et du Sport Scolaire au sein du réseau d'enseignement français à l'étranger**

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) attache une grande importance au développement de l'éducation physique et sportive au sein du réseau d'enseignement français à l'étranger. En effet, la pratique du sport scolaire et la promotion des valeurs de l'olympisme font partie intégrante de notre modèle éducatif et contribuent pleinement à l'attractivité de nos établissements dans un contexte fortement concurrentiel.

La spécificité de l'approche française de l'éducation physique et sportive ainsi que son rôle au service des valeurs liées à l'olympisme constituent de précieux atouts pour enrichir le parcours éducatif des élèves et renforcer le rôle de notre réseau dans le cadre des grands événements sportifs internationaux, notamment les Jeux olympiques de 2024 qui auront lieu en France.

Vous trouverez ci-après quatre documents relatifs à la politique de développement de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire menée par l'AEFE :

- Le premier document rappelle les éléments constitutifs de l'EPS « à la française », précise les bénéfices éducatifs attendus par les élèves comme leurs parents, et fixe dix priorités à l'horizon 2020.

- Le second document commente la nouvelle convention AEFÉ-UNSS et met en perspective plusieurs avancées significatives de ce partenariat dont l'installation de ligues sportives AEFÉ-UNSS dans chacune des 16 zones de notre réseau. Une même démarche est actuellement initiée auprès de l'USEP, union sportive de l'enseignement du premier degré, à laquelle toutes nos écoles pourront très prochainement adhérer.

- Le troisième document annonce la mise en œuvre d'un programme éducatif sans précédent, entièrement imprégné de l'esprit et des valeurs olympiques, qui devrait conduire de nombreux élèves de notre réseau au cœur de l'organisation des jeux de Paris 2024 et de Los Angeles 2028.

- Le quatrième document rassemble les 17 préconisations adressées par les Ambassadeurs en herbe (AEH) 2017 au Président du CIO, Monsieur Thomas Bach, à l'issue des travaux menés dans le cadre de la finale AEH qui s'est tenue à Paris les 10 et 11 mai 2017.

Ces documents sont destinés à nourrir vos projets d'établissement tout comme à être relayés auprès de vos partenaires et des membres de votre communauté scolaire.

Je vous remercie par avance de votre engagement pour la conduite de ces projets éducatifs et sportifs.



Christophe BOUCHARD

Service pédagogique

Dossier suivi par :  
Dominique Maillard  
IA-IPR EPS  
Responsable Mission Sport  
dominique.maillard@diplomatie.gouv.fr  
Tél : +33 1 53 69 37 19  
+33 7 60 30 30 50

Paris, le 22 janvier 2018

## La politique sportive menée par l'AEFE

### 1. L'Education Physique et Sportive à la française : c'est plus que du sport !

C'est une discipline à part entière, enseignée de la maternelle à la terminale, avec ses horaires obligatoires, ses programmes, et ses épreuves au baccalauréat.

**Son enseignement repose sur une large variété de sports.**

La gamme des activités pratiquées est très étendue : natation, athlétisme, gymnastique, acrosport, danse, arts du cirque, sports collectifs, activités de combat, de raquettes, de pleine nature et « physical training ».

**Ces sports sont pratiqués en mixité selon des formules adaptées aux différents âges qui permettent d'inclure tous les élèves.**

La pratique des activités est obligatoire pour tous, mais aussi adaptée aux diverses possibilités des élèves ; chacun peut ainsi progresser à son rythme, selon son niveau et ses ressources. Les filles et les garçons pratiquent ensemble et partagent l'activité avec celles et ceux qui présentent certaines inaptitudes ou se trouvent en situation de handicap.

**Les élèves prolongent, complètent et approfondissent leurs apprentissages en adhérant à l'association sportive de l'établissement.**

L'originalité de L'EPS à la française consiste également à inciter les élèves, quel que soit leur potentiel, à devenir membres de l'association sportive de l'établissement, et ainsi bénéficier de rencontres compétitives ouvertes à tous les niveaux de performance.

## 2. L'importance de l'EPS dans la formation des élèves

### **Les compétences développées dépassent le seul domaine du sport.**

Si les élèves améliorent progressivement leurs aptitudes physiques et maîtrisent des techniques sportives de plus en plus élaborées, ils acquièrent simultanément des compétences plus larges. Certaines sont bénéfiques pour leur santé et contribuent à leur bien-être ; les élèves apprennent progressivement à s'entraîner par eux-mêmes pour entretenir ou développer leur condition physique. D'autres les préparent à devenir des citoyens responsables, engagés, ayant le sens de l'intérêt général : les élèves sont encouragés, dès l'école maternelle, à prendre des initiatives, à assumer des responsabilités, et à s'entraider dans leurs apprentissages.

### **Ces compétences générales trouvent à s'exprimer et à se développer dans l'adhésion à l'association sportive de l'établissement.**

L'adhésion à l'association sportive (AS) signifie plus qu'une simple inscription puisque les élèves sont appelés à prendre une part active dans le bon fonctionnement de cette structure, voire pour les plus âgés, dans sa direction. L'association sportive représente un cadre idéal pour le développement de l'autonomie, du sens de l'engagement et pour la formation à la conduite de projets collaboratifs : autant de qualités qui contribuent grandement à la réussite dans les études supérieures et à l'insertion professionnelle, autant d'atouts très appréciés par les grandes universités à l'international.

## 3. L'EPS au sein du réseau des établissements français à l'étranger : une référence constante aux valeurs de l'olympisme.

### **Excellence :**

Une éducation physique et sportive ambitieuse pour tous les élèves, où chacune et chacun est encouragé à donner le meilleur de lui-même, quelles que soient ses ressources physiques, dans un cadre d'émulation positive.

Une éducation physique et sportive qui permet aux élèves de développer des compétences de haut niveau (dans les enseignements optionnels, dans les activités de l'association sportive), comme pratiquants, mais aussi comme jeunes arbitres, jeunes organisateurs, jeunes reporters, jeunes secouristes, jeunes dirigeants, jeunes coaches.

### **Respect et Amitié:**

Des associations sportives d'établissement, vecteur de coopération éducative et d'ouverture sur le pays d'accueil, organisatrices de rencontres ouvertes sur l'environnement local, et actrices du développement du « sport humanitaire ».

### **Rayonnement :**

Des associations sportives ambassadrices du savoir-faire français en matière de définition et d'organisation de GSI, grands évènements sportifs internationaux, (Jeux Internationaux de la Jeunesse), Jeux du Golfe, Rencontres de l'Aéropostale...), vitrines de l'esprit olympique.

## **4. Les 10 objectifs pour 2020**

- Renforcer la cohérence des parcours de formation en EPS de la maternelle à la terminale notamment au cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>ème</sup>).
- Garantir la maîtrise du savoir-nager pour tous les élèves au terme de la scolarité obligatoire.
- Valoriser la pratique des activités les plus prisées dans le pays hôte.
- Au cycle 4 : approfondir la pratique des activités de pleine nature et des activités artistiques, notamment de la danse.
- Au lycée : développer l'apprentissage du « savoir s'entraîner pour soi-même » au travers des activités de course à pied, de natation, de musculation, de step, et de remise en forme.
- Dans les établissements propriétaires d'une piscine intra-muros, offrir aux élèves intéressés, une préparation aux diplômes de surveillance et de sauvetage (surveillant de baignade – brevet national de secours et de sauvetage aquatique).
- Dans les établissements disposant d'un mur d'escalade, renforcer le dispositif de sécurité et développer les pratiques de bloc.
- Développer la dimension associative du projet sportif de chaque établissement en favorisant l'engagement des élèves dans l'organisation, l'animation et la gestion des activités proposées.
- Faciliter la mise en réseau des associations sportives des établissements en encourageant leur affiliation à l'UNSS et la création de ligues AEFÉ-UNSS de zone autour de l'établissement mutualisateur.
- Créer l'AEFE-SPORT-MONDE, instance affiliée à la fédération internationale du sport scolaire.

# aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Service pédagogique

Dossier suivi par :  
Dominique Maillard  
IA-IPR EPS  
Responsable Mission Sport  
dominique.maillard@diplomatie.gouv.fr  
Tél : +33 1 53 69 37 19  
+33 7 60 30 30 50

Paris, le 22 janvier 2018

« Programme Horizons 2024-2028 »

AEFE/UNSS-SPORT-MONDE

COJO Paris 2024 – COJO Los Angeles 2028



Venez partager le sens de l'engagement

Le programme « Horizons 2024-2028 » s'adresse à l'ensemble des établissements du réseau homologué, ayant adhéré à l'UNSS ainsi qu'à la ligue AEFE-UNSS de leur zone de rattachement.

Ce programme comporte huit volets

**1. Plusieurs milliers d'élèves ou anciens élèves du réseau, au cœur de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de Los Angeles 2028, en tant que volontaires ou salariés**



Notre ambition est de constituer un noyau d'excellence, composé d'élèves et d'anciens élèves du réseau, qualifiés (jeunes officiels, jeunes arbitres, jeunes dirigeants, jeunes coaches, jeunes secouristes, jeunes reporters etc.), diplômés dans les champs d'activités professionnels mobilisés, polyglottes, et expérimentés, en mesure d'occuper des postes clés, pour l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 et de Los Angeles en 2028.

Dès la rentrée 2018, des modules de formation seront dispensés dans le cadre des associations sportives scolaires de nos établissements, auprès des élèves volontaires, à partir du CE2 jusqu'à la terminale, couvrant les cycles 3, 4 et le niveau lycée. Les élèves entrés dans le programme poursuivront leur formation tout au long de leur scolarité primaire, secondaire et même supérieure. En accord avec les COJO, ils seront recrutés en priorité à partir d'une validation de ce parcours de formation et de leurs expériences acquises lors de leur participation à l'organisation de Grands Evènements Sportifs Internationaux\* qui se dérouleront d'ici 2024 et 2028.

## 2. Les établissements français à l'étranger, ouverts à la préparation des futurs « olympiens »

Il s'agira d'offrir des aménagements de scolarité aux jeunes athlètes-espoirs de haut niveau, scolarisés dans le réseau, et d'ouvrir plus largement les portes de nos établissements aux futurs olympiens des pays hôtes, par la mise à disposition d'installations sportives, d'espaces d'hébergement, et de ressources éducatives et culturelles (dans la maîtrise de la langue française, langue du sport, et l'appropriation des éléments de contexte de Paris 2024 et de Los Angeles 2028), leur permettant vivre pleinement les Jeux.

## 3. Les établissements français à l'étranger, vecteurs de développement du sport humanitaire.

Dans le cadre de partenariats avec les Comités Nationaux Olympiques concernés, l'objectif sera de faciliter l'accès au sport pour les jeunes filles et jeunes garçons dans les territoires où la pratique n'est ni développée ni instituée.



## 4. Les établissements français à l'étranger, lieux d'éducation à l'esprit olympique et de sa diffusion dans leur environnement

L'enjeu sera de prolonger la dynamique initiée l'an dernier, autour du programme « Ambassadeurs en Herbe », pour transmettre l'héritage olympique à la jeunesse du monde et faire vivre le message de Paris 2024 « made for sharing » à l'étranger.



## 5. Programme éducatif Paris 2024 / Los Angeles 2028



Les présidents des 2 candidatures ont appelé et souhaité la mise en place d'un programme éducatif pour la jeunesse des 2 villes et des 2 pays concernés.

Le Président du CIO Thomas Bach appuie fortement ce programme.

L'Ambassade des USA en France a déjà pris contact avec

l'UNSS afin d'y œuvrer ; La puissance commune des réseaux de l'AEFE aux USA, de l'UNSS et de l'ISF doit permettre de mettre en place un programme sport / Education / culture entre les 2 Pays et villes pour la jeunesse de ces territoires.



## 6. Programme éducatif Japon 2019 2020



Lancement officiel en mai 2018 d'un dialogue de haut niveau éducatif sportif et culturel entre la France et le Japon.



Le Japon et ses autorités sont en très fortes demandes de l'expertise de l'UNSS et de l'AEFE dans la préparation du programme éducatif de la Rugby World Cup 2019 et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2020.

## 7. 16 ligues sportives scolaires AEFE UNSS dans le monde

Ces ligues regrouperont les établissements qui souhaitent s'ouvrir à la rencontre sportive, et dépasser la seule pratique de « l'entre soi ». Des rencontres sportives ouvertes à toutes et tous, de tout niveau, seront organisées aux échelons local, régional, national, et international. C'est au sein des associations sportives des établissements ou instances apparentées que seront mises en œuvre les modules de formation, relevant du premier volet « génération 2024 ».

## 8. Participation officielle des élèves du réseau Aefe aux championnats du monde scolaire ISF



L'excellence sportive des élèves du réseau pourra s'exprimer dans leur participation aux championnats de France et du monde scolaires

**\*Liste des principaux GESI, grands événements sportifs internationaux, à l'organisation desquels nos élèves seront associés et pourront enrichir leurs compétences acquises dans le cadre des modules de formation « génération 2024 »**

### **Evènements AEFE-UNSS :**

JIJ Jeux Internationaux de la Jeunesse - Jeux du golfe – Rencontres de l'aéropostale – Jeux européens de l'EPS et bien d'autres encore organisées au niveau de chaque zone par la ligue concernée

### **Evènements UNSS et IFS, fédération internationale du sport scolaire :**

Programme annuels des championnats de France et du monde – Gymnasiades

### **Evènements organisés par les fédérations sportives internationales :**

Championnats continentaux et du monde d'athlétisme, de natation, de badminton.....

### **Evènements organisés par le mouvement olympique et les comités nationaux olympiques :**

Jeux de la francophonie, Jeux méditerranéens, Jeux africains, Jeux de l'océan indien, Jeux asiatiques, Jeux panaméricains, Jeux du Commonwealth  
Jeux olympiques de la jeunesse

### **Evènements les plus importants du point de vue de la couverture médiatique**

Coupe du monde de rugby 2019 Japon et 2023 France

EURO football 2020

Coupe du monde féminine de football 2019 France

Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020, de Paris 2024, de Los Angeles 2028.



Service pédagogique

Dossier suivi par :  
Dominique Maillard  
IA-IPR EPS  
Responsable Mission Sport  
dominique.maillard@diplomatie.gouv.fr  
Tél : +33 1 53 69 37 19  
+33 7 60 30 30 50

Paris, le 22 janvier 2018

## **Commentaires relatifs aux trois premiers articles**

### **Article 1**

« L'UNSS et l'AEFE souhaitent favoriser et accompagner le développement de la pratique associative du sport scolaire dans les établissements français à l'étranger homologués et fédérer leurs projets de rencontres sportives et culturelles ».

### **Article 2**

« L'AEFE incite les établissements du réseau homologué à créer une association sportive scolaire ou, si le droit local ne le permet pas, à installer une instance interne fonctionnant sur le modèle associatif, au sein de laquelle, les élèves adhérents s'engagent, prennent des initiatives et assument des responsabilités ».

*Il ne s'agit pas de remplacer ou de concurrencer ce qui existe déjà dans les établissements au titre des Activités Sportives et Culturelles ; il convient simplement de permettre aux élèves volontaires quels que soient leurs niveaux sportifs, de partager l'expérience associative de la rencontre sportive, et de s'exercer à la prise de responsabilités en tant que jeunes délégués, jeunes dirigeants, jeunes officiels, jeunes arbitres, jeunes reporters, jeunes secouristes, jeunes coaches.*

*Faire vivre une association sportive au sein de l'établissement, c'est permettre aux élèves de prendre une part active dans son fonctionnement et son animation, et de dépasser la pratique du sport de « l'entre-soi » en leur en offrant un programme de rencontres tournées vers l'extérieur et ouvertes à toutes et tous.*

*Tout enseignant est concerné par l'animation de l'association sportive qui ne relève pas de la seule compétence des professeurs d'EPS expatriés ou résidents.*

### **Article 3**

« L'AEFE encourage les établissements d'une même zone à se regrouper autour de l'établissement mutualisateur pour définir et mettre en oeuvre un programme de rencontres sportives, valorisant les pratiques mixtes, et adaptées aux élèves en situation de handicap; ce regroupement d'établissements peut donner lieu à la création de ligues « AEFE-UNSS » de zone ».

*Ces ligues ainsi constituées pourront s'appuyer sur des moyens matériels, humains et financiers mutualisés. Leur installation présente plusieurs intérêts :*

- d'une part, de concevoir et de mettre en oeuvre un programme de rencontres sportives en le structurant aux différents échelons : local, pays, zone et international.*
- d'autre part, d'ouvrir aux élèves les plus performants, l'accès aux championnats de France UNSS, ainsi qu'aux championnats du monde scolaire, organisés sous l'égide de la fédération internationale du sport scolaire, IFS.*
- enfin, de préparer les élèves les plus engagés dans la vie sportive associative de leur établissement à participer en tant que jeune volontaire ou jeune salarié à l'organisation de grands évènements sportifs internationaux (GESI) dont les prochains jeux olympiques de 2024 et de 2028. (cf programme « horizons 2024-2028 »)*

# Où en est-on de l'esprit olympique ?

## Regards de jeunesse



Ambassadeurs  
en herbe

Rencontre  
internationale  
10 et 11 mai  
2017

## Préconisations extraites des travaux des « Ambassadeurs en herbe »

### Que les athlètes participant ou ayant participé aux jeux olympiques s'engagent à

1. dénoncer toute pression s'exerçant à leur sujet visant à améliorer artificiellement leurs performances en recourant à l'usage de produits interdits et néfastes à plus ou moins brève échéance pour leur santé
2. devenir, pour la vie, des ambassadeurs de la promotion de l'activité physique au service de la santé
3. porter à la connaissance de la commission organisatrice des jeux leur programme de préparation durant l'olympiade

### Que le Comité international olympique (CIO)

4. redéfinisse clairement ce qu'il faut entendre par recherche de l'excellence qui peut pousser les athlètes à dépasser leurs limites par tous les moyens
5. reverse la moitié des bénéfices générés par les jeux olympiques à la lutte contre la faim dans le monde
6. impose à l'ensemble des athlètes de demeurer au village olympique durant le temps des compétitions
7. supprime le tableau des médailles
8. réhabilite la notion de trêve olympique
9. valorise davantage les sports et les épreuves mixtes où les femmes et les hommes peuvent être aussi bien coéquipiers qu'adversaires
10. crée pour le temps des jeux, des épreuves de sport partagé, où concourraient dans une même équipe, des hommes et des femmes, des valides et des non valides, de différentes générations (adolescents, adultes et séniors)

### Que les médias qui obtiennent les droits de retransmission signent une charte les engageant à couvrir

11. autant les jeux paralympiques que les jeux olympiques
12. autant les épreuves féminines que masculines
13. toutes les épreuves à parts égales

### Qu'une chaîne olympique

14. émette des programmes d'éducation des supporters et des téléspectateurs aux valeurs de l'olympisme

### Autres

15. que les sponsors des Jeux olympiques financent les entraînements, les voyages et les infrastructures des délégations des pays les plus pauvres
16. que soit ajouté le mot santé, aux valeurs de l'Olympisme
17. que les jeux olympiques soient l'occasion d'une exposition universelle de jeunes artistes des cinq continents dont les œuvres traiteraient des valeurs de l'Olympisme



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger